Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20260428-DE_2026_39-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **28/04/2026**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 11* *Absents : 0* *Pouvoirs de vote : 0* *Votants : 11* *Pour : 11* *Contre : 00* *Abstentions : 00*	L'an 2026, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 21/04/2026. Présents : M. BOULET Yves - Maire, Mmes GIBOIRE Edith, DUFIL Émilie, OAKLEY Heather, PLANCHENAULT Carole, PLEINFOSSÉ Tatiana, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONTAGNE Nicolas. Excusé(es) : Pouvoirs de vote : 00 Secrétaire de la séance : Mme GIBOIRE Edith

Délibération 2026-39 OBJET : Validation Devis Normetec – Panneaux de basket

M. Le Maire expose au conseil que les panneaux de basket de l'aire sportive ne sont plus aux normes et doivent être remplacés.

La société Normetec, responsable du contrôle annuel des jeux sportifs sur la commune, propose un devis d'un montant de 2548,56 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents, par un vote à main levée :

- Approuve le devis Normetec pour un montant de 2548,56 €

- Autorise M. Le Maire à engager cette dépense et signer tout document afférent à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr